

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 - Convocation du 10/04/2014 Compte rendu affiché le 25/04/2014 Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie

MYARD.

Absente représentée

Présents .

Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29

Objet : Désignation de représentants au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks

La commune adhère au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks. À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (3 titulaires, 3 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires: Valérie GLATARD, Laurent BUFFARD et Alain MARTIN-RABAUD Suppléants: Claire POINT, Michel HU et Pascal NICOT

Le Conseil Municipal, à la majorité:

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré.
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 30 mars 2014,
- PROCEDE à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Syndicat du Lycée Rosa Parks et constate les résultats suivants :

Valérie GLATARD (28 voix/1 abstention), Laurent BUFFARD (21 voix/8 abstentions), Alain MARTIN-RABAUD (24 voix/5 abstentions), Claire POINT (24 voix/5 abstentions), Michel HU (23 voix/6 abstentions) et Pascal NICOT (22 voix/7 abstentions) obtiennent la majorité absolue

- DESIGNE en conséquence Valérie GLATARD, Laurent BUFFARD et Alain MARTIN-RABAUD en tant que délégués titulaires; Claire POINT, Michel HU et Pascal NICOT en tant que délégués suppléants pour sièger au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks,
- AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie: 04 78 91 26 92

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme. Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014 Le Maire. Valérie GLATARD.

www.mairie-neuvillesursaone.fr

courriel: accueil@mairie-neuvillesursaone.fr

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 22/04/2014
- Publication ou affichage le 22/04/2014

Valérie GLATARD, Maire.

